

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS
ET SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS
AU 1^{er} JUILLET 2012



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 1^{er} juillet 2012.

La Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence.

- Par application de l'article L312-1-1 du code monétaire financier et de la charte professionnelle d'application, une convention conforme aux dispositions législatives:
 - vous est remise lors de toute ouverture de compte.
 - est à votre disposition dans votre agence.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte de dépôt dans le cadre d'un forfait (offre groupée de prestations) ou à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur de J+1 jour ouvré est prise en compte du fait des délais techniques de traitement.*

*Nota: les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (19,60% au 01/01/2012)**.*

* Jour ouvré: du lundi au vendredi; J: date de comptabilisation.

** Pour les clients résidents dans les DOM-TOM, nous consulter pour le taux de TVA.

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Service permettant de gérer ses comptes sur Internet : « Direct Ecureuil » par Internet	Abonnement au service : Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Service d'alertes sur compte par SMS « AlertEcureuil »	Abonnement au service : 2,50 €/mois soit 30 € par an (hors coût opérateur téléphonique)
Carte de paiement internationale à débit différé « Carte Visa à débit différé »	Cotisation annuelle : 44,82 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat « Carte Visa à débit immédiat »	Cotisation annuelle : 36,60 €
Carte de paiement à autorisation systématique « Carte Visa Electron Sensea »	Cotisation annuelle : 37 €
Retrait d'espèces en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro	1 € par retrait
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	Ordre initié en agence : 3,50 € par virement Ordre passé par Internet : gratuit
Frais de prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : <ul style="list-style-type: none">• organismes publics et assimilés : gratuit• autres organismes : 6 € Par prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	Frais : 9,20 € par opération, avec un plafond mensuel de 184 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	18,30 € par an



Ouverture, fonctionnement et suivi du compte 1

Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	6-7



Irrégularités et incidents 5

Commission d'intervention	17
Opérations particulières	17
Incident de paiement	17
Rejet de chèques	17
Rejet de prélèvement	17



Banque à distance 2

Banque à distance	8
-------------------	---



Découverts et crédits 6

Découverts	18
Crédits à la consommation	18
Crédits immobiliers	19
Prestations diverses	19



Vos moyens et opérations de paiement 3

Cartes	9
Virements	11
Prélèvements / TIP	11
Chèques	12



Epargne et placements financiers 7

Epargne bancaire	20
Placements financiers	20
Les titres	20
Ordres de Bourse France	21
Ordres de Bourse étrangère	21
Gestion patrimoniale	21
Achat / Vente Or	21



Offres groupées de services 4

Bouquet Liberté	13-14
Satellis Intégral	14
Satellis Essentiel + (Plus)	14
Satellis Essentiel	14
Satellis Jeune 16 - 17 ans	14
Solution 16-17	15
Satellis Autonomie	15
Futéo (18 - 25 ans)	15
Offre Coloc' (18 - 25 ans)	16
Gamme des Moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA): Basic Services	16



Assurance et prévoyance 8

Assurance Moyens de Paiement	22
Assurance sur compte	22
Service Opposition	22
Sécur'Média Formule 1 - Formule 2	22
Protection Juridique	22



Opérations internationales 9

Change manuel

Achat / Vente billets de banques étrangers (devises)	23
Délivrance de chèques de voyage	23
Achat de chèques de voyage	23



Résoudre un litige 10

Vos relations avec la Caisse d'Épargne	24
Les numéros utiles	25



Lexique des termes utilisés 11

Lexique	26 -27
---------	--------

Sommaire





Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

1

■ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Dénonciation de compte-joint	46,70 €
Clôture du compte	Gratuit
Frais d'opposition blocage total du compte	35 €
Mobiliz (transfert de vos comptes vers une autre Caisse d'Épargne)	Gratuit
Services Bancaires de Base (Conditions définies à l'article L.312-1 du code monétaire et financier relatif au droit au compte) incluant :	Gratuit
<ul style="list-style-type: none">• Compte de dépôt sans autorisation de découvert ni chéquier• Relevé de compte• Carte Visa Sensea• Services de banque à distance• 2 chèques de banque au maximum par mois	

■ RELEVÉ DE COMPTE

Relevé de compte	
<ul style="list-style-type: none">• périodicité mensuelle• hors périodicité mensuelle	Gratuit 0,80 €/relevé
Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
Edition de relevé de compte, historique, au guichet	2 €/édition

■ TENUE DE COMPTE

Participation frais de tenue de compte actif ou inactif (hors Forfaits)	12,48 €/an
Participation frais de tenue de compte - JEUNES 12-25 ANS	Gratuit
Remise de carte bancaire en agence	Gratuit
Remise de CESU	Gratuit

■ SERVICES EN AGENCE

Domilis (Service de transfert de virements/prélèvements)	Gratuit
Service retraits illimités aux DAB autres banques (Zone euro dont France)	1 €/mois
Service Retraits déplacés à l'international - JEUNES 18-25 ANS	
Service incluant les retraits illimités en zone euro ainsi que 4 retraits d'espèces par mois aux DAB d'autres banques hors zone euro	1 €/mois
Service opérations courantes illimitées (chèques de banque, virements tous canaux, autorisation de prélèvement, envoi de chèquiers à domicile, recherche de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)	2,50 €/mois
Service Franchise d'agios (10 €/trimestre)	1,50 €/mois
Épargne automatique	
<ul style="list-style-type: none">• Eparfix• Eparplus	8,04 €/an 8,04 €/an



Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

1

Service rémunération ⁽¹⁾	
• abonnement	1,50 €/trim.
Edition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne)	Gratuit
Remise de monnaie	
• non triée (en vrac)	5,20 €/millier d'€
Recherche de document	
• frais de recherche de document moins d'un an	18 €
• frais de recherche de document plus d'un an	24 €
• document supplémentaire	6 €
Frais pour succession	
• actifs < à 3 000 €	Gratuit
• actifs de 3 000 € à 20 000 €	84 €
• actifs > à 20 000 €	0,50 % avec un minimum de 125 € et un maximum de 750 €
• frais annuels de gestion (prélevés dès la 2 ^{ème} année)	30 €
Coffre-fort	
• Frais de location de coffre-fort (selon taille et contenance)	à partir de 50 €/an
• Assurance coffre-fort	
Valeur ≤ à 31 000 €	Gratuit
Valeur > à 31 000 € et ≤ à 80 000 €	37,28 €
Valeur > à 80 000 € et ≤ à 160 000 €	70,25 €
• Ouverture du coffre par effraction	Coût du remplacement
Délivrance d'attestation (dont ISF)	15,50 €
Evaluation d'actifs	56,23 €

⁽¹⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt : 0,25 % taux nominal brut annuel jusqu'à un maximum de 2500 € de votre solde créditeur. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.



Banque à distance

2

■ BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil **Abonnement gratuit**
(services de banque à distance)

Facturation à l'utilisation

- Téléphone fixe 0,15€/mn
- Téléphone mobile Frais selon opérateur téléphonique
- Internet Frais selon fournisseur d'accès
- Service Fax (envoi d'une télécopie) **Gratuit**

AlertEcureuil (service d'alerte par SMS)

Frais d'abonnement au service 2,50€/mois
Frais d'abonnement au service - **JEUNES 12-25 ANS** **1/2 tarif**

AlertEcureuil Famille (service d'alerte par SMS)

Frais d'abonnement au service 4€/mois

Lecteur carte pour la sécurisation des paiements en ligne

Le 1^{er} lecteur **Gratuit**
Les suivants 8€/lecteur



Vos moyens et opérations de paiement

3

CARTES

Cartes de paiement ⁽¹⁾

Carte Visa Infinite	288 €/an
Carte Visa Premier ou Izicarte Premier	
• à débit immédiat ou différé	126,25 €/an
Carte Visa ou Izicarte	
• à débit immédiat	36,60 €/an
• à débit différé	44,82 €/an
Carte Visa ou Izicarte - JEUNES 18-25 ANS	1/2 tarif
Carte Visa Electron Sensea	37 €/an
Carte Teranga (commercialisation arrêtée au 01/01/2011)	36,60 €/an
Carte Sensea - JEUNES 12-25 ANS	1/2 tarif
Carte bancaire rechargeable MasterCard (accessible aux 12-17 ans)	12 €/an
• Opposition - perte/vol	Gratuit
• Réédition du code carte	1,50 €
• Frais de refabrication de carte	8 €
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Rechargement programmé	3 €/an
• Choix du visuel de collection	6 €/carte émise

⁽¹⁾ Option carte supplémentaire hors forfait (sur un même compte) : 50% de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

Cartes de retrait

Carte de retrait nationale	18,70 €/an
Carte EUFISERV destinée aux personnes majeures protégées	20 €/an
Carte Equilibra Interbancaire et Internationale (avec ou sans code)	20 €/an
Carte Nomade	Gratuite
Carte Tribu (accessible aux moins de 18 ans)	8,50 €/an
Carte Tribu Cirrus (commercialisation arrêtée en 2009)	15,95 €/an

Carte de crédit

Carte Teoz**	Nous consulter
--------------	----------------

** Teoz est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

E-Carte Bleue	8,40 €/an/carte
---------------	-----------------



Vos moyens et opérations de paiement

3

Autres services

Choix du visuel carte - collection permanente (selon disponibilité) ⁽¹⁾	
• Carte Visa ou Izicarte Visa ⁽²⁾	10 €/carte émise
• Carte Visa Premier ou Izicarte Premier ⁽³⁾	Gratuite
Choix du visuel carte - Visuel personnalisé ⁽⁴⁾	12 €/carte émise
Frais d'envoi de carte bancaire à domicile	
• envoi simple	Gratuit
• envoi en recommandé avec AR	9,63 €
Réédition du code carte	8,15 €
Réédition du code secret Visa Infinite	10,35 €
Refabrication de la carte (hors carte défectueuse)	Coût de la carte
Frais d'opposition carte par le porteur (en cas de perte, vol, usage frauduleux)	Gratuit
Frais d'opposition pour usage abusif de carte	56 €
Frais de capture usage abusif de carte	130 €

⁽¹⁾ Service proposé uniquement pour la Carte Visa, Izicarte, Visa Premier et Izicarte Premier

⁽²⁾ Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

⁽³⁾ Limité au choix d'un visuel de la collection permanente pour la durée de validité de la carte. Cotisation de 10 € au-delà.

⁽⁴⁾ Service proposé uniquement pour la Carte Visa et Izicarte.

Retraits d'espèces par carte

Retraits en euros dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans l'UE (Zone euro)

• Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique d'une Caisse d'Epargne	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
• Carte détenue dans le cadre d'un forfait Satellis, d'un forfait Solution 16-17 ou d'un Bouquet Liberté :	
- jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit
- à partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• Carte détenue dans le cadre d'un forfait Futéo :	
- jusqu'à 2 retraits dans le mois	Gratuit
- à partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• Carte détenue hors forfait	1,00 €/retrait
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque	6,25 €/retrait

Retraits en devises :

• frais par retrait d'espèces aux DAB	
commission proportionnelle	2,80 %
commission fixe	3,20 €
• frais par retrait d'espèces aux guichets agence	
commission proportionnelle	2,80 %
commission fixe	6,25 €

Paievements par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

Paievement en euros dans l'UE (Zone euro)	Gratuit
Paievement en devises :	
• commission proportionnelle	2,80 %
• maximum de perception	6,25 €

Vos moyens et opérations de paiement

3

VIREMENTS

Virement vers un compte Caisse d'Epargne	
• occasionnel ou permanent	Gratuit
Virement occasionnel vers une autre banque et virement SEPA	
• au guichet de l'agence	3,50 €
• par téléphone	3,50 €
• par Internet	Gratuit
Virement permanent vers un autre établissement - Guichet ou téléphone	
• frais sur virement permanent	1,60€/opération
• frais de gestion	6€/an
Virement permanent vers un autre établissement par Internet	Gratuit
Virement permanent non exécuté	20,20 €

Virements émis vers l'étranger en €

Vers l'EEE (Espace Economique Européen) en €

• frais par virement SEPA avec BIC/IBAN (frais partagés)	3,50 €
• virement SEPA si frais à la charge du bénéficiaire	18 €

Virements émis vers l'étranger en devises

Hors EEE (quel que soit le montant)

• frais par virement	0,10 %
minimum de perception	18 €
• commission de change	0,10 %
minimum de perception	14,70 €
• frais supplémentaires de correction (code BIC/SWIFT manquant ou erroné)	18 €

Virements reçus de l'étranger en €

En provenance de l'EEE en €

• frais par virement SEPA avec BIC/IBAN	Gratuit
---	----------------

Virements reçus de l'étranger en devises

Hors EEE (quel que soit le montant)

• frais par virement	0,10 %
minimum de perception	18 €
• commission de change	0,10 %
minimum de perception	14,70 €
• Frais supplémentaires de correction (code BIC/SWIFT manquant ou erroné)	18 €

PRÉLÈVEMENTS/TIP

Prélèvements extérieurs

• Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	
• Organismes publics et assimilés	Gratuit
• Autres organismes	6 €

Frais d'opposition sur une échéance de prélèvement **Gratuit**

Frais de révocation d'une autorisation de prélèvement 14 €

Frais de révocation d'une autorisation de prélèvement - **JEUNES 18-25 ANS** **1/2 tarif**



Vos moyens et opérations de paiement

3

■ CHÈQUES

Les opérations sur le compte

Remise de chèquiers en agence	Gratuit
Remise de chèque(s) sur CDD: délai d'encaissement 5 jours ouvrés	
Frais d'envoi de chèque à domicile	
• envoi simple	Gratuit
• envoi en recommandé avec AR	6,32 €
• envoi en recommandé sans AR	5,32 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	10,80 €
Retrait avec chèque dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)	4,70 €
Copie de chèque émis	14,17 €
Recherche d'original de chèque	29,28 €
Frais d'opposition chèque par l'émetteur	14 €
Frais d'opposition chèque par l'émetteur	25 €

Paiement par chèque à l'étranger

En euros	
• commission de service	0,10 %
minimum de perception par chèque	13,50 €
En devises	
• commission de service	0,10 %
minimum de perception	13,50 €
• commission de change	0,10 %
minimum de perception	15 €

Encaissement de chèque étranger *

En euros	
• commission de service	0,10 %
minimum de perception par chèque	13,50 €
En devises	
• commission de service	0,10 %
minimum de perception	13,50 €
• commission de change	0,10 %
minimum de perception	15 €
Rejet de chèque étranger remis à l'encaissement	39 €
Encaissement de chèque TOM	20,16 €

* Disponibilité des fonds

- remise chèque en euros payable dans l'U.E en "crédit Sauf Bonne Fin": les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.
- remise chèque en euros ou devises payable hors U.E en "crédit Sauf Bonne Fin": les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.
- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement": les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.



Offres groupées de services

4

BOUQUET LIBERTÉ

Compte de dépôt rémunéré ⁽¹⁾	●
Chéquier ⁽²⁾	●
Assurance sur Compte ⁽³⁾ - Formule individuelle*	●
Relevé de compte mensuel	●
Autorisation de découvert ⁽²⁾	●
Direct Ecureuil (Service de banque à distance)	●
Participation frais de tenue de compte de dépôt	●

Cotisation mensuelle	Bouquet Liberté .. à l'unité**	
• avec une Carte Visa ou Izicarte à débit immédiat	8,10€	8,61€
• avec une Carte Visa ou Izicarte à débit différé	8,40€	9,30€
• avec une Carte Visa Premier ou Izicarte Premier	14,50€	16,08€
• avec une Carte Visa Infinite	28,35€	29,56€
• avec une Carte Sensea	8,10€	8,64€

Cotisation Jeunes (18-29 ans)

• Cotisation 18-25 ans	-50 % du tarif
• Cotisation 26-27 ans	-30 % du tarif
• Cotisation 28-29 ans	-15 % du tarif

Services complémentaires

Service retraits illimités aux DAB autres banques (Zone euro dont France) (Cf. p6)	●
Service opérations courantes illimitées (Cf. p6)	●
E-Carte Bleue (Cf. p9)	●
Eparfix (Cf. p6)	●
Alert'Ecureuil (Cf. p8) (Individuel ou Famille)	●
Franchise d'agios (10€/trimestre) ⁽⁴⁾ (Cf. p6)	●
Protection juridique ⁽³⁾⁽⁵⁾ (Cf. p22)	●
Assurance sur Epargne ⁽³⁾⁽⁵⁾ (Cf. p20)	●
Assurance Sécur'Média Formule 1 ou Formule 2 ⁽³⁾⁽⁵⁾ (Cf. p22) (Individuel ou Famille)	●
• Pour 1 service complémentaire souscrit	-10 % sur le prix à l'unité
• Pour 2 services complémentaires souscrits	-20 % sur leur prix à l'unité
• Pour 3 services complémentaires souscrits	-30 % sur leur prix à l'unité

* Pour l'option Assurance sur Compte Formule Famille, surcoût de 1,5€/mois.

** Equivalent mensuel du cumul des prix à l'unité hors offre groupée de services.

⁽¹⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt en fonction du type de carte choisie: pour une carte Visa ou carte Visa Izicarte ou carte Electron Sensea: 0,25%, taux nominal brut annuel jusqu'à 2500€ de solde créditeur. Pour une Carte Visa Premier ou carte Visa Premier Izicarte ou carte Visa Infinite: 0,25%, taux nominal brut annuel jusqu'à 2500€ de solde créditeur et 0,75% au-delà. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

⁽³⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances - Voir conditions générales ou notice d'information.

⁽⁴⁾ En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dûs (Cf. page 6).

⁽⁵⁾ Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.



Offres groupées de services

4

(Bouquet Liberté - Suite)

Cartes supplémentaires

2 ^{ème} carte Visa Classique ou Izicarte - Débit immédiat	1 €/mois
2 ^{ème} carte Visa Classique ou Izicarte - Débit différé	1,15 €/mois
2 ^{ème} carte Visa Premier ⁽⁷⁾	5,26 €/mois
Carte Bancaire Rechargeable	Gratuite

⁽⁷⁾ Tarif pour une carte supplémentaire dans le cadre d'un forfait Bouquet Liberté avec une carte Visa Premier ou Izicarte Premier ou Visa Infinite.

■ SATELLIS INTÉGRAL Commercialisation arrêtée fin 2010

Cotisation Satellis Intégral

- avec une Carte Visa Premier ou Izicarte Premier à débit différé / immédiat ⁽²⁾

avec une 2 ^{ème} carte Visa Premier	15,05 €/mois
avec une 2 ^{ème} carte Visa	20,31 €/mois
	16,58 €/mois
- avec une Carte Visa Infinite ⁽²⁾

avec une 2 ^{ème} carte Infinite	29,19 €/mois
	41,19 €/mois

Cotisation Satellis Intégral - JEUNES 18-25 ANS 4,50 €/mois

■ SATELLIS ESSENTIEL PLUS Commercialisation arrêtée fin 2010

Cotisation Satellis Essentiel Plus

- avec une Carte Visa ou Izicarte à débit immédiat ⁽²⁾ ou carte Teranga* ou Visa Sensea

avec une 2 ^{ème} carte à débit immédiat	8,40 €/mois
	9,93 €/mois
- avec une Carte Visa ou Izicarte à débit différé ⁽²⁾

avec une 2 ^{ème} carte à débit différé	8,95 €/mois
	10,82 €/mois

* Commercialisation arrêtée dans le cadre d'un forfait au 01/01/2011

Cotisation Satellis Essentiel Plus - JEUNES 18-25 ANS 3,70 €/mois

■ SATELLIS ESSENTIEL

Commercialisation arrêtée depuis septembre 2007 8 €/mois

■ SATELLIS JEUNE 16-17⁽³⁾ Commercialisation arrêtée depuis le 01/03/2012

Carte Visa Sensea, Assurance Perte et Vol sur carte Sensea ⁽¹⁾,
Relevé de compte mensuel, Direct Ecureuil (service de banque à distance),
Participation frais de tenue de compte et Service rémunération ⁽⁴⁾.

Cotisation mensuelle **Satellis Jeune 16-17** à l'unité**
1,50 € 3,14 €

Cotisation Satellis TRIBU 6 €/an

Commercialisation arrêtée depuis 2009

Offres groupées de services

4

SOLUTION 16 - 17

Carte Visa Electron Sensea	●
Assurance Perte et Vol sur carte ⁽¹⁾	●
Relevé de compte mensuel	●
Direct Ecureuil (service de banque à distance)	●
AlertEcureuil	●
Participation frais de tenue de compte	●

Cotisation mensuelle **Solution 16-17** ... à l'unité**
1,00 € 3,89 €

SATELLIS AUTONOMIE

(offre destinée aux personnes majeures protégées)

Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾	●
Service Opposition ⁽¹⁾	●
Satellis Assurance ⁽¹⁾	●
Eparplus	●
Participation frais de tenue du compte de dépôt	●
Relevé de compte mensuel	●
Service chéquier à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par pli simple	●
Carte de retrait sécurisée	●
Service rémunération ⁽⁴⁾	●

Cotisation mensuelle **Satellis Autonomie** ... à l'unité**

- avec une carte de retrait EUFISERV 2,50 € 8,51 €
- avec une carte EQUILIBRA Interbancaire
et Internationale (avec ou sans code) 2,50 € 8,51 €

FUTÉO (18 - 25 ans)

Carte Visa international à débit immédiat	●
Découvert autorisé*	●
Agios gratuits (dans la limite du découvert autorisé)	●
Direct Ecureuil (service de banque à distance)	●
AlertEcureuil	●
Relevés de compte en ligne	●

Cotisation mensuelle **Futéo (jusqu'à 25 ans)** ... à l'unité**
1 € 3,29 €

* Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne

** Equivalent mensuel du cumul des prix à l'unité hors offre groupée de services.

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances - Voir conditions générales ou notice d'information.

⁽²⁾ Option carte supplémentaire hors forfait : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

⁽³⁾ Cette tarification ne concerne que les détenteurs d'un forfait Satellis Jeune 16-17 souscrit avant le 01/03/2012. A compter de cette date, cette offre groupée de services n'est plus proposée au public.

⁽⁴⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt : 0,25%, taux nominal brut annuel jusqu'à 2500 € de solde créditeur. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.



Offres groupées de services

4

■ OFFRE COLOC' (18 - 25 ans)

Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier

Direct Ecureuil (service de banque à distance) ●

Relevés de compte en ligne ●

Cotisation mensuelle **Gratuit**

En option : une ou plusieurs cartes Visa Electron Sensea

Supplément par carte 1 €/mois

■ GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA)

Basic Services - Offre groupée de prestations/moyens de paiement alternatifs incluant les services suivants :

- Compte de dépôt
- Relevé de compte
- Carte Visa Sensea
- Services de banque à distance
- Alertes SMS (1 par semaine)

Cotisation mensuelle **Basic Services** à l'unité*
3€ 6,62€

Commission d'intervention 5 €/opération
plafond mensuel de 30€

Rejet de prélèvement **1/2 tarif**
plafond mensuel de 3 rejets facturés

* Equivalent mensuel du cumul des prix à l'unité hors offre groupée de services.



Irrégularités et incidents

5

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention

- par opération 9,20 €
- dans la limite d'un plafond mensuel de 184,00 €

Commission d'intervention - JEUNES 18-25 ANS **1/2 tarif**

Commission d'intervention: somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Ouverture dossier contentieux 155,75 €

Frais d'interdiction bancaire externe 17,20 €

Mise en place plan d'apurement 31 € + frais de courrier

Premier ou deuxième courrier de relance 7,30 €

Troisième courrier de relance 17,50 €

Opération à distance non imputable 8,51 €

- dans la limite d'un plafond journalier de 25,53 €/jour

Saisie/Avis à Tiers Détenteur

- frais de saisie-attribution 81 €
- frais par Avis à Tiers Détenteur ou pour gestion de pension alimentaire 81 €
- frais pour opposition administrative 10 % du montant dû, avec un maximum de 90 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

frais de dossier, commission d'intervention, lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire, frais d'envoi en recommandé de la lettre d'injonction, lettre d'information préalable à rejet, frais chèque impayé, déclaration BDF, frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, blocage de provision, délivrance d'un certificat de non-paiement, frais de mainlevée de l'interdiction bancaire.

- chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €
- chèque supérieur à 50 € 50 €
- dans la limite d'un plafond journalier 100 €

Chèque payé en infraction 23 €

Frais d'impayé par chèque émis à l'encaissement (autre que sans provision) 15,78 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - JEUNES 12-25 ANS **1/2 tarif**

Rejet de prélèvement

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision

(dont commission d'intervention)

- prélèvement inférieur ou égal à 20 € Frais dans la limite du montant rejeté
- prélèvement supérieur à 20 € 20 €/prélèvement
- dans la limite d'un plafond journalier de 40 €

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision - JEUNES 18-25 ANS **1/2 tarif**



■ DÉCOUVERTS *

Découvert autorisé	Indice de référence* - 5 %
<ul style="list-style-type: none"> frais de gestion ou de création (gratuit dans le cadre d'une offre groupée de services) 	12,25 €/an
<ul style="list-style-type: none"> frais de gestion - JEUNES 18-25 ANS 	1/2 tarif
Découvert non autorisé	Indice de référence* - 0,5 %
Découvert négocié (frais mise en place)	Gratuit
Service Franchise d'agios (10 € par trimestre)	1,50 €/mois

* **Indice de référence** : taux d'usure du trimestre précédent applicable à la première tranche de montant.

Le **TAEG** (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué, selon le type de découvert, soit dans les conditions particulières de la Convention de compte de dépôt, soit sur l'offre préalable et sur le relevé de compte. Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert. Le TAEG indicatif est calculé conformément à l'article R.313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert.

■ CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit renouvelable Teoz et Izicarte

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement (*) qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

(*) SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris – Siège administratif : 89, quai Panhard et Levassor – 75634 Paris cedex 13 – intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393.

Prêts personnels

Frais de dossier	1 %
<ul style="list-style-type: none"> minimum 	66,30 €

Crédits Jeunes (18-25 ans) - Frais de dossier

Crédit Etudiants Ecureuil ou Crédit Micro Portable Etudiant	Gratuit
Prêt pour avancer	Gratuit
Crédit "Permis à un Euro par Jour"	Gratuit
Crédit "1000 € à 0 %"	Gratuit

■ CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier	1 %
• minimum	210 €
• maximum	900 €
Frais de dossier prêt PAS	1 %
• minimum	210 €
• maximum	500 €
Frais de dossier sur avenant à contrat de prêt	160 €
Frais de modification de date de prélèvement	35 €
Changement de compte de prélèvement	16,51 €
Délivrance d'attestation (Allocations logement, APL ou autre nature ne nécessitant pas de recherche particulière)	7,32 €
Déclaration d'incident sur prêt	27,10 €
Indemnité de remboursement anticipé, prime de renégociation	<i>Nous consulter</i>
Retard de paiement d'échéance de prêt	<i>Taux du prêt</i> <i>+ 3 % sur CRD au delà de 5 jours</i> <i>(calcul prorata temporis au nombre de jours de retard)</i>
Duplicata de contrat de prêt	28,24 €
Frais de nantissement	120 €
Frais de délégation d'assurance	120 €
Caution apportée par une personne morale	120 €
Promesse d'affectation hypothécaire	120 €
Délivrance de caution	
• Caution bancaire usuelle	50 €
• Caution bancaire acte spécial	85 €
• Frais de ligne	248 €
• Taux annuel suivant garantie	de 0,5 à 3 % avec un minimum de 36 €

■ PRESTATIONS DIVERSES

Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	35,00 €
Duplicata de tableau d'amortissement	20 €
Edition de relevé d'intérêt d'emprunt	17,03 €
Mainlevée ou attestation aux fins de purge hypothécaire	160 €
Mainlevée autres garanties	160 €
Information annuelle aux cautions	Gratuit
Information annuelle légale sur prêt à taux révisable	Gratuit



Épargne et placements financiers

7

■ ÉPARGNE BANCAIRE

Relevés de comptes Multiproduit (hors Compte de dépôt)

Semestriel	Gratuit
Envoi de relevé, hors périodicité semestrielle	0,80 €/relevé

Retrait d'espèces sur Compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne

Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
Retrait avec accréditif	Gratuit
Retrait sans accréditif (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)	4,70 €

Transferts de compte

Transfert compte épargne vers une autre Caisse d'Épargne	Gratuit
Transfert CEL, PEL, PEP, vers une autre banque	69 €/compte

Autres services

Remise de chèque(s) sur Livret: délai d'encaissement 10 jours ouvrés	
Emission d'un chèque de banque *	10,80 €
Cotisation Carte Nomade	Gratuit
Assurance sur Épargne ⁽¹⁾ (dont 3€ de frais de gestion)	27 €/an
Assurance sur Épargne ⁽¹⁾ (contrat souscrit avant le 22/11/2010)	24 €/an

* Gratuit dans le cas du Livret A.

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances - Voir conditions générales ou notice d'information.

■ PLACEMENTS FINANCIERS

LES TITRES

Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

Minimum de perception	32,30 €/an
Commission proportionnelle	0,24 %
Commission fixe par ligne	4,10 €
Maximum de perception	232 €/an
Clotûre compte-titre	36,13 €
Opposition sur titres et bons	29,07 €

Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

Droits de garde (valeurs Réseau et hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne)	23 €/an
Compte-titres détenu par un Jeune 18-25 ans	Gratuit

Epargne et placements financiers

7

ORDRES DE BOURSE FRANCE

En agence

Commission proportionnelle	1,42 %
Commission fixe par ligne	Gratuit
Minimum de perception	15,60 €
Ordre non exécuté	Gratuit
Ordre annulé	10,50€

Par Téléphone

Commission proportionnelle	1 %
Commission fixe	Gratuit
Minimum de perception	14,50€
Ordre non exécuté	Gratuit
Ordre annulé	10,50€

Par Internet

Commission proportionnelle	0,35 %
Commission fixe	Gratuit
Minimum de perception	7 €
Ordre non exécuté	Gratuit
Ordre annulé	Gratuit

Autres services

Bourse Esprit Ecureuil	
• Service Abonnement	Gratuit
• Service "Prise de bénéfices"	10€/an
• Service Assurance	7€/an
• cotisation forfaitaire annuelle	12€/an
Souscription OPCVM d'autres banques	28€
Transfert PEA vers une autre banque	120€
Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque	120€
Transfert PEA ou compte-titres ordinaire vers un autre établissement du Groupe Caisse d'Epargne	Gratuit

ORDRES DE BOURSE ÉTRANGÈRE

Nous consulter

GESTION PATRIMONIALE

Etude patrimoniale "Scan Patrimoine"	Nous consulter
--------------------------------------	----------------

ACHAT / VENTE OR

Commission sur transaction d'achat ou de vente d'or	Nous consulter
---	----------------



Assurances et prévoyance

8

■ ASSURANCE ET PRÉVOYANCE *

Assurance Moyens de Paiement	18,30 €/an
Assurance Moyens de Paiement sur Carte Sensea	13,20 €/an
Assurance sur Compte - Formule Individuelle	36 €/an
Assurance sur Compte - Formule Famille	57,60 €/an
Satellis Assurance	15,30 €/an
Service Opposition	22 €/an
Service Opposition - JEUNES 18-25 ANS	1/2 tarif
Sécur'Média	
• Formule 1	33 €/an (3€ de frais de gestion et taxes inclus)
• Formule 2	75 €/an (3€ de frais de gestion et taxes inclus)
Sécur'Média Famille	
• Formule 1	45 €/an (3€ de frais de gestion et taxes inclus)
• Formule 2	96 €/an (3€ de frais de gestion et taxes inclus)
Assurance Mobile	33 €/an Commercialisation arrêtée le 22/11/2010
Protection Juridique	60,56 €/an (frais de gestion et taxes inclus) soit 5 €/mois ⁽¹⁾

* Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances - Voir conditions générales ou notice d'information.

⁽¹⁾ Exception faite de la 1^{ère} mensualité qui intègre les frais de gestion, le lissage et les taxes éventuelles.



■ CHANGE MANUEL

Achat / Vente billets de banque étrangers (devises)

Commission de change cours de change + 1,50 %

Délivrance de chèques de voyage.....

En euros

- commission de service 1,50 %

En devises

- commission de service cours de change + 1,50 %

Achat de chèques de voyage.....

En euros

- commission de service 1,50 %

En devises

- commission de service cours de change + 1,50 %



Résoudre un litige

10

VOS RELATIONS AVEC LA CAISSE D'EPARGNE

■ Votre Conseiller Caisse d'Epargne

Vous souhaitez des renseignements, nous faire part d'une difficulté... Contactez votre conseiller Caisse d'Epargne. Pour joindre votre agence, reportez vous au numéro figurant en haut à gauche de votre relevé de compte.

■ Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

Par courrier :

Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne
Service Relations clientèle
2, rue Royale - 57012 Metz Cedex

Par Internet :

Le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant : www.caisse-epargne.fr → Rubrique Contacts, → Votre Caisse d'Epargne

Par téléphone : 09 69 36 27 38**

■ Service Médiation du réseau Caisse d'Epargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

**Monsieur le Médiateur de la
Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne
2, place Dauphine - 67925 Strasbourg Cedex 9**

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

■ Le Médiateur de l'AMF

L'autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui intervient dans le cadre de tout litige entrant dans le champ de ses compétences à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), problèmes de tenue de compte titres, ...) ⁽¹⁾. Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

**Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02**

La procédure de médiation AMF, encadrée par une charte, et le formulaire de saisine du Médiateur sont également disponibles sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org*.

(1) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI

Attention! Avant la saisine du médiateur de l'AMF, vous devez effectuer une première démarche auprès du service concerné de votre intermédiaire ou de la société dont vous détenez des titres.

LES NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès direct non surtaxés aux services suivants :

■ **Assurance : 09 69 36 45 45****

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistres, contactez les Assurances de la Caisse d'Épargne.

■ **Perte / Vol : 09 69 36 39 39****

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

■ **Web Coffre : 09 69 36 27 00****

Pour tout besoin d'assistance pour votre Web Coffre.

■ **Assistance Technique : 09 69 39 29 52****

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

**Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à contacter :**

Votre Conseiller Caisse d'Épargne

•

www.caisse-epargne.fr *

CHOIX LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

** Appel non surtaxé

Accréditif : autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEI ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

Agios : intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

Coordonnées bancaires : le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci. Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Chèque : moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

Chèque de banque : chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...).

DAB : distributeur automatique de billets.

Date de valeur : la date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

CRD : capital restant dû.

Incident de fonctionnement : frais consécutifs à une provision insuffisante sur compte de dépôt.

Avec les moyens de paiement dont vous disposez éventuellement, vous pouvez régler un achat ou une facture par chèque, par carte ou par prélèvement sur votre compte de dépôt. Dès lors, votre compte doit être suffisamment provisionné pour honorer les chèques ou les paiements qui se présentent au débit de votre compte.

A défaut d'autorisation de découvert ou en cas de dépassement de votre plafond d'autorisation, votre solde se retrouvera automatiquement en position débitrice irrégulière.

Votre agence devra alors prendre une décision face à ce débit irrégulier soit en acceptant le paiement à titre exceptionnel soit en le refusant. Cette décision se fait au cas par cas en fonction de la situation de votre (vos) compte(s) et du montant concerné.

Compte tenu du coût de gestion supplémentaire entraîné par cette irrégularité, vous supporterez des frais plus ou moins importants en l'occurrence une commission d'intervention en cas d'acceptation d'un paiement insuffisamment provisionné ou des frais de rejet facturés par votre établissement bancaire (frais par prélèvement impayé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision).

De plus, le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période.

EEE (Espace Economique Européen): pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

Emission d'un chèque sans provision (conséquences): le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques, pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

Rejet de chèque: refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Rejet de prélèvement: refus de paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

SEPA (Single Euro Payments Area): espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

Vous pouvez également consulter le lexique
"compte-chèques et cartes"
sur le site Caisse d'Epargne www.caisse-epargne.fr

www.caisse-epargne.fr

